

## *Championnats Individuels Séniors 2020*

Ces championnats sont ouverts aux joueurs et joueuses de nationalité française licenciés à la FFT en 2020 âgés de 16 ans et plus,

- NC ou classés en 4ème série, n'ayant jamais été classés 15/4 ou mieux.
- Classés en 3ème série, n'ayant jamais été classés 4/6 ou mieux.

Ce championnat se déroule en 3 phases :

### **1- PHASE SECTEURS pour les NC à 30/4 inclus (matches par poules) et les 30 à 15/4 inclus (matches par poules)**

du 17 novembre au 15 décembre 2019 qualificative pour la phase départementale

- **Poules de 4 joueurs maximum**
- **Sectorisation géographique (en fonction des inscrits)**
- **Secteur SUD :** Cahors, Le Montat, Montcuq, Castelnau Montratier, Pradines, Douelle, Luzech, Trespoux, Flaujac Pujols, Prayssac, Sauzet, Calamane, Arcambal
- **Secteur NORD :** Figeac, Cajarc, Bagnac, Sousceyrac, Saint Céré, Souillac, Bretenoux/Biars, Vayrac, Martel, Gramat, Labastide Murat, Gourdon, Salviac, Rocamadour
- **1 match par semaine avec restitution du résultat le lundi matin suivant au plus tard**

### **2- PHASE DÉPARTEMENTALE : pour les 30/3 à 30/1 et les 15/3 à 15/1 + qualifiés de la phase précédente (matches par élimination directe)**

du 12 janvier au 01 mars 2020 (au plus tard) qualificative pour la finale

- **Tableau(x) à élimination directe**
- **Sectorisation géographique (en fonction des inscrits)**
- **1 match par semaine avec restitution du résultat le lundi matin suivant au plus tard**

### **3- FINALE(S) le Dimanche 8 mars 2020 à partir de 10 heures à Cahors**

- **Les vainqueurs participeront ensuite au Championnat Régional au Centre de Ligue à Balma**

# SENIORS



## Modalités de participation :

- Date limite d'inscription : **le jeudi 07 novembre 2019** (*droits d'engagement de 12 €*)
- Le joueur marqué d'un astérisque (\*) ou souligné reçoit et fournit 3 balles au minimum
- Toutes les parties de simple sont disputées au meilleur des trois manches avec application du jeu décisif dans les deux premières manches. Le gain d'un jeu s'obtient par deux points d'écart.
- Pour les NC & 4<sup>ème</sup> série : En cas d'égalité à une manche partout, application du super jeu décisif en 10 points (format 2 appliqué en championnat de France individuel 4<sup>ème</sup> série).
- Pour les 3<sup>èmes</sup> série : En cas d'égalité à une manche partout, 3<sup>ème</sup> manche « normale » (format 1)
- Communication des résultats : le vainqueur envoie un mail à [cd46arbitrage@fft.fr](mailto:cd46arbitrage@fft.fr) dès la fin de sa partie
- Toute difficulté devra être signalée sans délai par mail à [cd46arbitrage@fft.fr](mailto:cd46arbitrage@fft.fr)

Merci par avance pour votre future participation à cette manifestation.

Pour les commissions Sportive & Arbitrage,

Elodie MASSALVE

Robert FROMENTEAU

Thierry MONTAGNE